

d. L'aspect pratique

1-Le corpus : il désigne l'ensemble des documents (œuvres, peintures, statistiques, romans, nouvelles, essais, poèmes, etc.) sur lesquels portera l'étude. C'est le matériau de base et le support principal de la recherche.¹

On peut dire que le corpus est constitué des données que le chercheur doit recueillir sur son sujet de recherche et qu'il doit donc analyser afin de valider ses hypothèses de départ.

En didactique, le corpus peut être constitué de données textuelles (productions écrites, manuels, etc.), orales (productions langagières des apprenants), statistiques (résultats d'enquêtes par questionnaire), etc.

En raison du temps de recherche limité en Master, l'étudiant chercheur est obligé de limiter et circonscrire son corpus. Ce dernier ne peut pas être exhaustif. Par exemple, pour un Master en Littérature, il vaut mieux travailler sur un seul roman ou deux et non pas sur l'œuvre complète de l'auteur.

Mathieu Guidère² souligne, en ce qui concerne le choix du corpus, que ce dernier doit respecter 03 critères : *la pertinence* (par rapport au sujet choisi) ; *la cohérence* (entre les parties du corpus) et *la consistance* (taille suffisante.)

2-Les outils d'investigation quantitatifs : la collecte du corpus nécessite le recours à des outils d'investigation. Ces derniers sont nombreux et variés. Il convient de choisir les outils à adopter en fonction du sujet, de la problématique et des objectifs de recherche.

Le questionnaire : le recours à cet outil d'enquête par les étudiants chercheurs en didactique du FLE devient presque systématique. En effet, il n'existe pas (ou presque, pour rester objectif) de mémoires de master qui ne recourent pas au questionnaire, quelle que soit la nature du travail et quelques soient ses objectifs. A telle enseigne que certains étudiants utilisent le questionnaire juste pour avoir l'avis des enquêtés sur telle ou telle question alors que cela n'est même pas nécessaire.

Il faut savoir, comme souligné plus haut, que le choix de l'outil d'enquête doit être pertinent et doit répondre aux objectifs de recherche.

Dans certains champs de recherche, le recours au questionnaire est indispensable quand il s'agit de relever les avis, les opinions et les représentations des enquêtés sur un sujet particulier. Par exemple, en

¹ Guidère, op. cit. page 17

² Ibidem

sociolinguistique, le questionnaire est un outil très courant pour examiner les représentations sociolinguistiques.

Mais en didactique, le questionnaire n'est pas toujours nécessaire. Par exemple, un travail qui se propose d'examiner les difficultés rencontrées par les élèves en production écrite doit avoir comme corpus principal les productions écrites des élèves. Dans ce cas précis, le questionnaire n'est pas nécessaire. Il peut, par contre, être employé afin d'interroger les élèves sur ces difficultés, sur leur ressenti, etc. Mais il s'agira d'un outil d'enquête complémentaire.

Par ailleurs, nous avons remarqué que, non seulement les étudiants chercheurs n'utilisent pas le questionnaire à bon escient (problème de pertinence), mais ils prennent les réponses des enquêtés comme des vérités scientifiques alors qu'il s'agit juste d'opinions, de témoignages, de retour d'expérience, etc.

La méthodologie scientifique requiert du chercheur qu'il observe une certaine objectivité scientifique et qu'il ne prenne pas les avis des enquêtés pour argent comptant. C'est pourquoi les étudiants chercheurs doivent être prudents avec les résultats obtenus par questionnaire.

Deux autres points sont très importants : le nombre de questions posées et le nombre d'enquêtés. Il faut savoir que les questions posées doivent répondre aux objectifs du travail. Elles permettront de sonder les avis des enquêtés sur des éléments traités dans le travail. Il faut donc qu'elles soient pertinentes. Par exemple, les questions sur l'âge et le sexe des enquêtés sont à éviter dans un travail qui porte sur les difficultés rencontrées par les élèves pour la simple raison que ces variables (âge, sexe, nombre d'années d'expérience) ne sont pas prises en compte dans le travail de recherche et ne peuvent être déterminantes dans les résultats.

En outre, le nombre des questions à poser dépend aussi des objectifs et de la problématique (une bonne dizaine de questions).

Enfin, pour ce qui est du nombre de personnes à qui il faut administrer le questionnaire, pour un mémoire de master, cela varie entre 30 et 40 car il faut que l'échantillon soit représentatif. La décision finale quant à l'élaboration du questionnaire (les questions à poser, leur nombre et le nombre d'enquêtés) doit revenir à l'encadrant. C'est pourquoi, tout ce travail doit se faire en concertation avec le directeur de recherche.

Pour que votre questionnaire intéresse les enquêtés et capte leur attention, il faut que les questions soient formulées de manière correcte. Il ne faut surtout

pas qu'elles contiennent des fautes de langue car cela portera atteinte à votre image auprès des enquêtés, ce qui les dissuaderait de répondre aux questions. La formulation des questions (choix du vocabulaire, correction de la langue,...) est donc très importante.

Il convient aussi d'indiquer avant les questions votre identité (étudiant en master 2 didactique), les objectifs de votre enquête, si votre enquête est anonyme ou pas, etc.

Pour ce qui est de l'organisation du questionnaire, Constant et Lévy écrivent : *« Il faut opérer un tri sélectif entre les questions indispensables à votre étude et les secondaires qui rallongent le questionnaire. Il vous faut suivre une logique forte et éviter que vos questions paraissent sporadiques et troublent le questionné. Une règle simple est de partir du général pour fondre vers le précis,..»*³

3-Les outils d'investigation qualitatifs :

L'entretien ou l'interview : il consiste à rencontrer une personne et à lui poser des questions afin de recueillir des informations sur le sujet qui intéresse le chercheur. Les questions doivent évidemment être préparées préalablement et ce, en fonction des informations dont on a besoin. C'est pourquoi il est recommandé de préparer un guide d'entretien qui vous sera utile durant l'interview et vous évitera d'oublier les informations que vous cherchez et les questions que vous devez poser. Cela ressemble à un entretien journalistique. Il faut préparer le guide d'entretien de manière sérieuse. C'est-à-dire que l'enchaînement des questions doit être pertinent et logique pour que votre interviewé puisse vous suivre.

4-L'observation : la première règle à observer en ce qui concerne l'observation est le recours à une grille d'observation. Il ne faut pas se contenter d'un compte rendu à partir de prises de notes effectuées durant l'observation.

La grille d'observation est un outil scientifique qui permet de cibler certains éléments observables. Elle peut être élaborée par le chercheur lui-même en fonction de son sujet, de sa problématique et des objectifs de son travail. Elle peut aussi être empruntée à un autre chercheur dont la renommée scientifique est reconnue. Dans ce cas, elle peut être reprise telle quelle ou remodelée en fonction des objectifs du travail.

³ Op. cit., page 14.

Tout comme pour le questionnaire, l'élaboration de la grille d'observation doit se faire en concertation avec le directeur de recherche à qui revient la validation finale de cette grille.